

INFO PREF

CHSCT SPECIAL DES PREFECTURES

DU 10 MARS 2016

Bulletin Syndicat FO PREFECTURES

Mars 2016

FO Préfectures, seul syndicat, à faire une déclaration préalable pour exiger un accompagnement au plus près des agents et demander que tous les moyens de prévention et d'actions soient mis en œuvre dès à présent pour faire face aux situations dangereuses (risques RPS) que peut générer la mise en place des réformes actuelles.

FO Préfectures a redemandé un réel dialogue social de qualité

FO Préfectures a demandé que tous les membres des CHSCT des préfectures soient formés comme le prévoit la réglementation, et un perfectionnement pour les agents siégeant depuis plusieurs années.



FO Préfectures a obtenu des précisions concernant l'enveloppe budgétaire des plates-formes pour l'investissement immobilier : une enveloppe spécifique sera dédiée et n'impactera pas les crédits pour les travaux de rénovations des bâtiments préfectoraux.

FO Préfectures réélu au secrétariat du CHSCT



UNE EQUIPE POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

« Ceux qui vivent sont ceux qui luttent... »

- Victor HUGO

FO Préfectures a constaté que le taux des plans de sécurité est supérieur à celui des plans de prévention des RPS (risques psychosociaux). **Au ministère de l'Intérieur, les biens restent prioritaires aux conditions de travail des agents !!!**

FO Préfectures a validé l'affiche « les risques psychosociaux, en parler pour les prévenir... », qui sera prochainement diffusée.

Suite à l'intervention de **FO Préfectures** la sécurisation de la préfecture **d'Ile-et-Vilaine** a été actée et réalisée.

